

Image not found or type unknown



## usage de barbecues dans copropriete

Par **juris78**, le **28/06/2010** à **13:12**

Bonjour, Existe t il une réglementation sur l'implantation et l'utilisation d'un BBQ "en dur" au sein d'une copropriété, comme par exemple le positionner à une certaine distance des arbres, ou d'une limite de propriété voisine, ne pas l'utiliser en période de fortes chaleurs... ou ces éléments relèvent ils du règlement de copropriété uniquement ? Merci